



Conseil économique et social

Distr. générale
28 juillet 2011
Français
Original: anglais



Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité du bois

Commission européenne des forêts

Soixante-neuvième session

Antalya, 10-14 octobre 2011

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Débat sur les marchés

Trente-sixième session

Antalya, 10-14 octobre 2011

Revue annuelle du marché des produits forestiers: résumé

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document contient un résumé de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2010-2011* de la CEE-ONU/FAO et fournit des informations de base pour le débat annuel du Comité du bois de la CEE sur les marchés.

La livraison 2011 de la *Revue* est consacrée à la «Contribution des produits forestiers à l'économie verte», thème qui rejoint celui de la réunion conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts «Orman 2011: Les forêts dans l'économie verte».

I. Évolution des marchés

A. Le contexte économique

1. L'économie mondiale connaît en 2011 une reprise à trois vitesses. Les pays avancés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale enregistrent une croissance annuelle d'environ 2 %, tandis que nombre des autres pays du monde, notamment en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe centrale et orientale ainsi que dans la CEI, affichent des taux de croissance de l'ordre de 5 % et de 8 % pour les pays en développement d'Asie. La crise économique de 2008-2010 a eu un impact plus modéré sur les pays émergents, où la reprise a été plus ferme, ce qui renforce l'importance croissante des marchés émergents, en particulier ceux d'Asie.

2. La reprise en Amérique du Nord et en Europe a été lente; le produit intérieur brut dans de nombreuses économies de la région ne revient que seulement maintenant au point le plus haut atteint avant la crise. Le chômage reste élevé et une amélioration rapide semble peu probable. Le marché immobilier s'effondre aux États-Unis, et la situation dans plusieurs pays européens, dont l'Irlande et l'Espagne, demande encore à être stabilisée. Avec un chômage élevé, et un accès limité au crédit, un fort rebond semble improbable. Le niveau des dettes souveraines a considérablement augmenté dans la plupart des pays avancés, devenant problématique pour certains d'entre eux, surtout les pays de la périphérie de la zone euro. Il apparaît de plus en plus clairement que la dette de ces économies périphériques engendre un problème de solvabilité et que l'aide d'urgence qui leur a été initialement accordée par l'UE et le FMI ne sera pas suffisante pour les sortir de leurs crises. Les mesures d'austérité se sont peu à peu généralisées dans les pays avancés, préoccupés par l'augmentation du niveau de leur dette, qui risque de freiner encore plus la relance. La croissance relativement forte dans une grande partie du reste du monde a entraîné une escalade des prix des produits de base au niveau mondial, ce qui fait craindre une reprise de l'inflation.

3. Certains pays sont confrontés à un autre problème qui est lié aux taux de change. On en trouve l'illustration au sein de la zone euro. Si les pays qui forment le cœur de cette zone ont une croissance satisfaisante, ceux situés à la périphérie pourraient connaître une récession prolongée, ou du moins une croissance très lente. Les premiers enregistrent un excédent commercial et pourraient bénéficier d'une légère appréciation de l'euro, tandis que les seconds voient se creuser le déficit de leurs comptes courants et ont désespérément besoin d'une dépréciation de l'euro et d'une politique macroéconomique plus souple.

4. L'économie mondiale sera confrontée à des défis difficiles à plus long terme; or, il n'a pas été aisé de mettre en place un cadre de coopération internationale pour les relever. Il s'agit notamment d'améliorer la réglementation du secteur financier, de libéraliser les échanges (autrement dit mener à leur terme les négociations du Cycle de Doha à l'OMC) et de faire face aux changements climatiques.

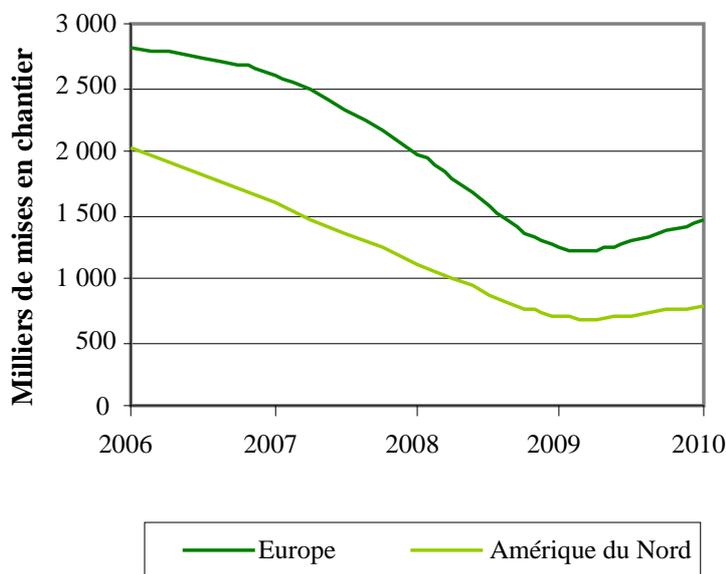
B. Secteur de la construction

5. Il est généralement admis que le secteur de la construction est le principal moteur de la demande de produits forestiers. S'il fallait le démontrer, il suffit d'examiner le cas de l'Amérique du Nord: l'effondrement du secteur de la construction de logements (le nombre des mises en chantier qui était proche de 2,5 millions en 2005 est tombé à un peu plus de 500 000 unités en 2009) a entraîné une réduction de la demande de matériaux de construction qui a provoqué la baisse la plus brutale des récoltes de bois depuis que la CEE

et la FAO ont commencé à rassembler des données en 1964. Une reprise modeste a été observée en 2010 et on espère qu'elle se poursuivra en 2011 (graphique 1).

Graphique 1

Mises en chantier de logements dans les sous-régions de l'Europe et de l'Amérique du Nord¹, 2006-2010



Sources: Bureau du recensement des États-Unis, Société canadienne pour le crédit hypothécaire et le logement, Euroconstruct, 2011.

II. Évolution des politiques

6. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2011 Année internationale des forêts afin de susciter une prise de conscience de l'importance des forêts pour les populations et leurs moyens de subsistance et, par conséquent, de la nécessité d'assurer leur conservation et leur gestion durable. Les aspects liés aux politiques sont traités en détail au chapitre 2, mais ils sont brièvement présentés ci-dessous.

A. Politiques relatives au commerce

7. Les efforts déployés pour lutter contre l'abattage illégal se sont poursuivis. Le règlement de l'UE sur le bois, qui entrera en vigueur en 2013, impose à tous les opérateurs qui mettent sur le marché de l'Union pour la première fois du bois à appliquer un système de diligence raisonnée pour vérifier qu'il provient d'une récolte légale. Ce nouveau texte, qui sera appliqué conjointement avec la législation relative à l'application des réglementations forestières à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) devrait permettre de s'assurer que seul du bois provenant de sources licites est commercialisé dans l'UE. Pour la première fois, des poursuites ont été engagées en vertu de

¹ Nous n'avons pas été en mesure de trouver des sources de données fiables pour la CEI et n'avons donc pas inclus cette sous-région dans le graphique. L'année dernière, le nombre des mises en chantier dans cette région était estimé dans la *Revue* à 700 000 unités (Fédération de Russie et Ukraine uniquement).

la loi Lacey² contre une société qui aurait importé de l'ébène provenant de sources illicites aux États-Unis. Un rapport de Chatham House de juillet 2010³ indique que cette législation pourrait avoir un certain impact car il fait état d'une diminution de l'abattage illégal.

B. Politiques relatives au climat et à l'énergie

8. Les négociations en vue de l'élaboration d'un accord juridiquement contraignant qui succède au Protocole de Kyoto, lequel expire en 2012, ou d'un autre mécanisme d'échange se sont poursuivies à Cancún (Mexique), mais elles n'ont pas abouti. Elles continueront jusqu'à la dix-septième session de la Conférence des Parties qui doit se tenir à Durban (Afrique du Sud), du 29 novembre au 9 décembre 2011. L'un des neuf objectifs arrêtés par les gouvernements à Cancún⁴ était de protéger les forêts du monde, qui sont une très importante réserve de carbone.

9. La nouvelle politique énergétique européenne visant à remédier à la dépendance croissante de l'Europe à l'égard des importations de combustibles fossiles reposera sur trois axes majeurs, à savoir la compétitivité, le développement durable et la sécurité des approvisionnements. L'Union européenne montre la voie dans le domaine de la politique énergétique avec les objectifs qu'elle s'est fixés pour parvenir à couvrir 20 % de la consommation totale d'énergie grâce à des sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020. Actuellement, la biomasse ligneuse fournit approximativement la moitié de toute l'énergie renouvelable dans les 27 pays de l'UE.

10. L'industrie européenne des pâtes et papiers doit se préparer à la mise aux enchères des quotas communautaires et à l'obligation de respecter pour ces émissions des plafonds calés sur des valeurs de référence lorsque le système communautaire d'échange de quotas d'émissions entrera dans sa phase III à compter de 2013.

C. Politiques relatives à l'environnement

11. Les ministres de 42 pays réunis lors de la Conférence ministérielle Forest Europe sur la protection des forêts en Europe à Oslo, du 14 au 16 juin 2011, ont adopté deux documents: le Mandat ministériel d'Oslo en vue de la négociation d'un accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe et la Décision ministérielle d'Oslo relative aux forêts d'Europe en 2020.

12. Le Mandat ministériel a établi un Comité intergouvernemental de négociation mandaté pour préparer un projet d'accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe afin d'assurer la protection de la gestion durable des forêts d'Europe. Le Comité devrait entamer ses travaux en 2011 et les avoir terminés d'ici à juin 2013.

13. La Décision ministérielle relative aux forêts d'Europe en 2020 définit une vision, des buts et des objectifs communs pour 2020, qui doivent notamment déboucher sur:

a) L'élaboration et la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux et de stratégies qui prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets;

b) Une augmentation substantielle de l'approvisionnement en bois et en autres produits provenant de forêts faisant l'objet d'une gestion durable;

² http://www.aphis.usda.gov/plant_health/lacey_act/index.shtml.

³ <http://chathamhouse.org.uk/publications/papers/view/-/id/911/>.

⁴ <http://www.cancun.unfccc.int/cancun-agreements/main-objectives-of-the-agreements/#c33>.

- c) La plus grande prise en compte de la valeur totale des services écosystémiques dans les politiques nationales et dans des mécanismes du marché;
- d) La réduction de moitié du recul de la biodiversité;
- e) L'adoption de mesures efficaces pour éliminer le défrichement illégal et le commerce qui y est associé.

D. Politiques en matière de construction écologique

14. La construction écologique gagne du terrain dans toute la région de la CEE et au-delà. Plusieurs gouvernements, conscients de la contribution majeure que le bois peut apporter en termes tant d'efficacité énergétique que de réduction de l'empreinte carbone comparativement à des matériaux moins écologiques, comme le béton et l'acier, promeuvent les politiques et les initiatives en faveur du bois.

15. Le Canada a pris une avance décisive dans la promotion du bois dans le secteur de la construction. Le «Wood First Act» que le Gouvernement de la province de la Colombie britannique a promulgué en 2009 impose de privilégier le bois comme matériau de construction dans tous les nouveaux bâtiments financés sur fonds publics, tels que les écoles, les bibliothèques ou les complexes sportifs. Il espère ainsi encourager un changement de mentalité afin que le bois soit considéré comme un matériau de choix pour la construction ainsi que pour la décoration intérieure. D'autres provinces ont depuis adopté des initiatives qui mettent le bois à l'honneur.

16. Ce mouvement a gagné les États-Unis, où le Service forestier (US Forest Service) a adopté une stratégie dont les objectifs sont de donner la préférence au bois dans les nouveaux bâtiments, de développer la recherche sur les matériaux de construction écologique et de recenser les possibilités de démonstration des qualités du bois comme matériau de construction écologique dans toutes les nouvelles structures d'une superficie supérieure à 900 mètres carrés.

17. L'Union européenne envisage de développer de façon significative la construction de bâtiments à plus haut rendement énergétique. Le bois n'est pas spécialement désigné, mais l'objectif de l'Union de réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone du secteur de la construction (actuellement 40 % de toute l'énergie consommée dans l'UE sont utilisés dans la construction, qui produit également 36 % des émissions de CO₂), ainsi que la priorité donnée aux matériaux légers et à la recyclabilité devraient donner l'avantage au bois.

III. Contribution des produits forestiers à l'économie verte

18. Le monde découvre les possibilités qu'offre le bois. Pour la plupart des gens, quand on évoque les produits forestiers, ce sont probablement les plus évidents qui leur viennent à l'esprit, comme les sciages, les panneaux de bois et éventuellement le papier. Rares sont ceux qui peuvent imaginer la place que les produits forestiers ont pris dans une multitude de domaines différents de la vie quotidienne – textiles, additifs alimentaires (à base de cellulose), dalles d'écrans pour ordinateurs portables, boîtiers de téléviseurs, ordinateurs et téléphones portables (<http://www.arboform.org/>) et même claviers d'ordinateur (<http://www.europeanplasticsnews.com/subscriber/newscat2.html?channel=620&id=1277195376>).

19. Dans la construction, le bois peut souvent remplacer les poutrelles d'acier et le béton. L'empreinte carbone plus réduite du bois comparativement à des matériaux de

construction «énergivores», comme le béton et l'acier, rehausse l'image du bois en tant que matériau naturel et renouvelable.

20. De nouvelles techniques, ou parfois en réexamen de procédés d'autrefois, permettent de modifier le bois et d'accroître sa polyvalence. Ainsi, les composites bois-plastique, qui ont l'apparence du bois, mais sont plus stables et plus résistants, sont des produits idéaux pour les utilisations en extérieur.

21. L'industrie des pâtes et papiers, en particulier, recherche les moyens d'accroître son efficacité et sa rentabilité et de contribuer encore plus largement à l'économie verte. Elle se tourne par exemple vers de nouvelles filières telles que le bioraffinage intégré.

22. Les marchés des produits forestiers sont internationaux: le bois et les produits ligneux sont commercialisés dans le monde entier. Il se peut que la fabrication intervienne dans des pays à bas coûts éloignés du marché où sont écoulés les produits finis. Si certains consommateurs sont influencés dans leurs achats par les «labels verts» et s'assurent que leur achat provient de forêts qui font l'objet d'une gestion durable, le choix de beaucoup d'autres sera peut-être davantage déterminé par le rapport qualité-prix, ou simplement par le prix.

23. Les exemples frappants de possibilité de substitution de produits ligneux à des matériaux à plus forte intensité de carbone, par exemple dans la construction, ne manquent pas. Pourtant, des problèmes de perception doivent encore être surmontés parmi les architectes, les ingénieurs et les consommateurs qu'il sera peut-être difficile de convaincre des qualités du bois ou de sa versatilité et de sa durabilité. Beaucoup de pays de la région de la CEE reconnaissent de plus en plus les qualités du bois comme matériau écologique. La Suède, par exemple, fait une large utilisation du bois dans la construction de logements unifamiliaux et d'immeubles collectifs.

24. Alors que de nombreux pays prennent de l'avance en promouvant l'utilisation du bois dans la construction, dans d'autres pays c'est l'inverse qui semble se produire. Ainsi, la Fédération de Russie possède une grande tradition de la construction en bois, mais le bois d'œuvre y est lentement évincé par des matériaux peut-être considérés par certains comme «plus modernes», et qui peuvent ainsi être présentés sur le marché comme plus durables.

25. Jusqu'au XVIII^e siècle, le bois était couramment utilisé pour la construction, mais au fil du temps il a été remplacé dans de nombreux pays par la pierre et la brique. Même lorsque le revêtement extérieur n'est pas en bois, dans certaines régions la charpente d'un bâtiment est constituée d'une ossature bois, comme en Écosse et aux États-Unis, système qui est moins répandu en Angleterre et dans une bonne partie de l'Europe occidentale. Grâce à l'innovation et à une meilleure commercialisation, le secteur des produits forestiers s'emploie à promouvoir tout le potentiel qu'offre le bois pour développer l'économie verte. Il existe de remarquables structures construites en bois et de nombreux architectes reconnaissent que le bois est dans bien des cas un bon produit de substitution pour le béton et l'acier.

26. L'analyse du cycle de vie du bois dans la construction confirme ses qualités écologiques, à savoir un faible impact lors de son extraction et de sa transformation, ainsi que de bonnes performances énergétiques, qui s'ajoutent naturellement à ses qualités esthétiques. En outre, les bâtiments construits en bois «stockent» le carbone. Une étude récemment publiée⁵ met en lumière les avantages que l'on pourrait escompter si les

⁵ Lippke B. *et al.*, Carbon Management, juin 2011, vol. 2, n° 3, p. 303 à 333, disponible à l'adresse <http://www.future-science.com/doi/full/10.4155/cmt.11.24?prevSearch=allfield%253A%2528Bruce%2529&searchHistoryKey=&>.

architectes et les autres intervenants du secteur spécifiaient l'utilisation du bois à la place de l'acier ou du béton, dont l'empreinte carbone est beaucoup plus élevée.

27. Les forêts contribuent largement à l'économie verte du fait même de la quantité de carbone présent dans l'atmosphère qui est absorbée, puis stockée dans les arbres, ainsi que dans les produits ligneux qui en sont issus. Une étude publiée en juillet 2011, par l'Institut de biologie arctique⁶, confirme le rôle essentiel que jouent les forêts et les produits forestiers en stockant le carbone. Elle estime qu'entre 1990 et 2007, la quantité de carbone stockée chaque année par les forêts de la planète a été de l'ordre de 2,4 gigatonnes.

28. Dans l'ensemble de l'Europe, la sylviculture et les industries forestières donnent du travail à quelque 4 millions de personnes, dont beaucoup vivent dans des zones rurales ou des zones touchées par la précarité sociale. Outre le fait qu'elles fournissent des ressources à l'industrie et sont une source d'énergie renouvelable propre, les forêts constituent un milieu dynamique, grouillant de vie, qui offre des sources de revenus supplémentaires ainsi que des lieux de loisirs et de détente.

29. Bien que la *Revue* s'intéresse principalement aux produits industriels et à l'énergie que l'on peut extraire des forêts, celles-ci offrent une palette beaucoup plus large d'activités génératrices de recettes, comme la chasse, la cueillette de champignons, de fruits sauvages, d'herbes et de plantes médicinales, et la production de thés et de miels, qui représentent ensemble une importante source de revenus pour beaucoup de pays. Les activités de loisirs peuvent elles aussi générer un surcroît de revenus, sinon directement pour le propriétaire de la forêt au moins pour les nombreuses entreprises qui ont la chance de se trouver à proximité d'une forêt.

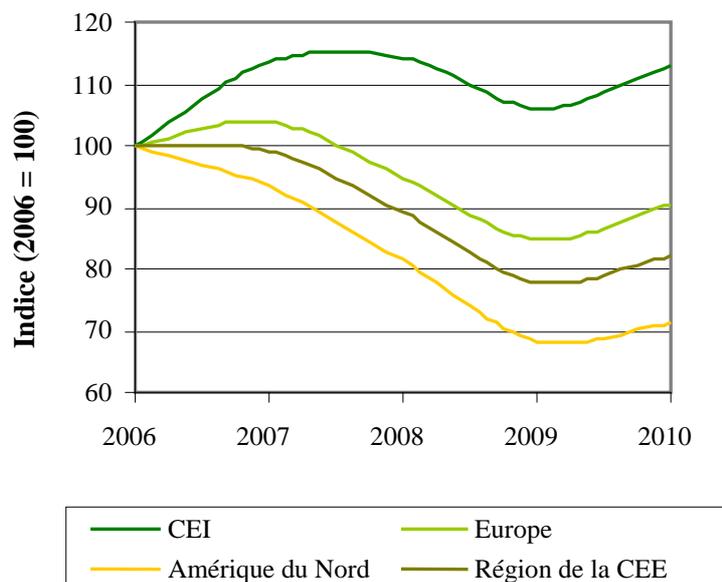
IV. Marchés régionaux et sous-régionaux

30. Bien que la situation économique soit encore difficile dans de nombreuses parties de la région de la CEE on peut enfin avancer avec un certain optimisme que les marchés des produits forestiers ont commencé à rebondir. La situation diffère selon les secteurs de produits, mais dans la plupart, des signes d'amélioration sont perceptibles. Le secteur des panneaux dérivés du bois est peut-être celui où les conditions des échanges restent les plus difficiles, bien que même là les perspectives s'améliorent, en particulier en Europe. Il est évident que tant que le redressement des marchés immobiliers ne sera pas plus ferme, la reprise ne sera peut-être pas aussi soutenue que le souhaiterait le secteur. On ne peut complètement écarter le risque d'une récession «à double creux», qui aurait de graves conséquences.

31. Comme il était indiqué dans la dernière livraison de la *Revue*, la production de bois rond industriel en 2009 est tombée à son niveau le plus bas depuis 1964, date à laquelle la CEE et la FAO ont commencé à recueillir des statistiques. Heureusement, la consommation totale de produits forestiers s'est redressée en 2010 dans toute la région de la CEE (graphique 2).

⁶ <http://www.iab.uaf.edu/news/index.php?newsrel=92>.

Graphique 2
Consommation de produits forestiers dans la région de la CEE, 2006-2010



Source: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2011.

Note: En équivalent bois rond pour les sciages et panneaux et pour les papiers et cartons.

32. La consommation des principaux produits forestiers a augmenté, les chiffres pour 2010 marquant une progression le plus souvent comprise entre 3 % et 10 % (tableau 1). La consommation de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord est le seul secteur qui se démarque nettement: la consommation a certes augmenté, mais seulement de 0,5 %.

Tableau 1
Consommation apparente de sciages^a, de panneaux dérivés du bois^b et de papiers et cartons dans la région de la CEE et par sous-région, 2006-2010

	Milliers d'unités	2006	2007	2008	2009	2010	Variation de 2009 à 2010	
							Volume	%
Europe								
Sciages	m ³	119 855	127 327	101 895	90 737	101 466	10 729	11,8
Panneaux dérivés du bois	m ³	71 038	74 548	67 892	59 585	63 134	3 550	6,0
Papiers et cartons	tonnes	98 720	101 067	99 693	90 020	93 907	3 887	4,3
Total	m ³ EQ ^c	698 418	726 749	662 820	593 282	633 377	40 094	6,8
dont: les 27 pays de l'UE								
Sciages	m ³	105 580	113 230	88 315	78 263	88 554	10 291	13,1
Panneaux dérivés du bois	m ³	63 000	65 487	58 478	51 623	53 594	1 971	3,8
Papiers et cartons	tonnes	91 021	92 070	88 024	78 604	81 688	3 085	3,9
Total	m ³ EQ ^c	630 542	652 856	579 705	515 552	549 339	33 787	6,6
CEI								
Sciages	m ³	15 192	17 421	16 304	17 843	17 561	-282	-1,6
Panneaux dérivés du bois	m ³	11 654	13 720	15 561	11 045	12 897	1 852	16,8

	Milliers d'unités	2006	2007	2008	2009	Variation de 2009 à 2010		
						2010	Volume	%
Papiers et cartons	tonnes	8 337	9 176	9 099	8 572	9 329	757	8,8
Total	m ³ EQ ^c	77 838	88 461	89 091	82 695	87 925	5 230	6,3
Amérique du Nord								
Sciages	m ³	149 677	134 146	110 386	83 456	89 023	5 567	6,7
Panneaux dérivés du bois	m ³	69 033	61 639	51 454	47 196	47 453	257	0,5
Papiers et cartons	tonnes	98 080	96 187	88 296	77 232	80 009	2 777	3,6
Total	m ³ EQ ^c	749 193	700 898	610 879	513 167	534 109	20 942	4,1
Région de la CEE								
Sciages	m ³	284 725	278 895	228 585	192 036	208 051	16 014	8,3
Panneaux dérivés du bois	m ³	151 725	149 907	134 907	117 825	123 484	5 659	4,8
Papiers et cartons	tonnes	205 136	206 430	197 089	175 823	183 245	7 422	4,2
Total	m ³ EQ ^c	1 525 449	1 516 108	1 362 791	1 189 145	1 255 411	66 266	5,6

Sources: Base de données TIMBER de la CEE/FAO, 2010, et estimations du secrétariat.

Notes: a) Non compris les traverses; b) Non compris les feuilles de placage; c) Équivalent de bois brut.

L'équivalent de bois rond a été estimé en fonction des valeurs suivantes: 1 m³ de sciages = 1,89; 1 m³ de panneaux dérivés du bois = 1,64; 1 tonne de papiers = 3,60 m³, sur la base du document de travail 49 de la CEE/FAO. La consommation de sciages dans la CEI est basée sur les estimations du secrétariat, qui sont expliquées en détail au chapitre 5, sect. 5.3.

A. Marchés de la matière première bois: les récoltes de bois augmentent pour satisfaire une demande accrue

33. Les récoltes de bois ont augmenté de 8 % en 2010 du fait du redressement de la production dans la région de la CEE qui était tombée à un niveau historiquement bas en 2009 pour satisfaire la demande accrue de sciages, de panneaux dérivés du bois et de produits à base de papier. Malgré cela, le volume des récoltes de bois a été le deuxième plus faible enregistré depuis 1966.

34. La consommation de bois rond industriel résineux en 2010 a été en hausse de près de 9 % par rapport à l'année précédente, mais elle était encore en baisse de 16 % par rapport à 2006. La consommation en Amérique du Nord a accusé une baisse de 30 % en 2010 par rapport à 2006.

35. Les coûts de la matière première bois, qui sont l'élément le plus important des coûts dans la fabrication des produits forestiers, ont augmenté tant dans le secteur des sciages que pour les fabricants de pâte. Fin mars 2001, les prix des grumes de sciage avaient atteint un niveau record⁷, après une hausse de 33 % sur les deux années précédentes. Il peut sembler étrange que les prix aient augmenté, alors que la production de bois rond industriel et la consommation de produits forestiers en Amérique du Nord et en Europe restent bien inférieures aux niveaux enregistrés avant la crise. Certaines des hausses de prix doivent simplement refléter les augmentations des coûts liés aux salaires, à l'énergie et au transport que les sylviculteurs et les producteurs forestiers ont dû supporter. En outre, les propriétaires forestiers ont peut-être été réticents à mettre du bois sur le marché avant la

⁷ Sur la base de l'indice mondial des prix des grumes de sciage, qui est une moyenne pondérée des prix des grumes échangées sur le marché non réglementé dans 19 régions clés à travers le monde.

remontée des prix. Par ailleurs, le fléchissement de la production de grumes de sciage s'est traduit par une baisse de l'offre de coproduits, tels que copeaux et sciure.

36. La fermeté du marché de la pâte à papier et le resserrement de l'offre de plaquettes provenant de sciages ont tiré vers le haut les prix de la pâte à papier et des copeaux de bois dans la plupart des régions du monde, tandis que les prix des fibres de résineux et de feuillus ont frôlé des niveaux records sur de nombreux marchés. L'utilisation de la biomasse ligneuse pour la production d'énergie a intensifié la concurrence pour les petites grumes, les copeaux de bois et la sciure et elle contribue à accentuer la pression sur les prix de la fibre de bois.

B. Marchés des sciages résineux: une reprise lente mais prudente semble s'amorcer dans l'ensemble de la région

37. La consommation de sciages résineux (+9,8 %) a esquissé un rebond dans la plupart des sous-régions de la CEE, ce qui a eu des répercussions sur la production et les échanges. La consommation en Amérique du Nord et en Europe a augmenté de 8,8 % et 12,6 %, respectivement, tandis que dans la CEI elle n'a pas varié par rapport à 2009. L'évolution positive de la demande de sciages résineux a eu un impact direct sur la production et les échanges, avec des hausses de la production en Amérique du Nord (+11,8 %), en Europe (+9,1 %) et dans la sous-région de la CEI (+4,2 %).

38. Alors que la demande et les prix ont continué de se redresser au cours du premier semestre 2011, l'envolée des coûts de la matière première a compromis la rentabilité des scieries dans de nombreuses parties des régions d'Europe centrale et orientale. La forte demande chinoise a également entraîné une hausse des prix des grumes sur toute la côte ouest des États-Unis.

39. L'instabilité de la demande dans la sous-région de la CEI s'est traduite par une stagnation de la consommation en 2010. Toutefois, les volumes exportés ont stimulé la production, l'une et l'autre marquant une progression de 7,7 %. Les exportations ont été dominées par la Fédération de Russie, où la demande asiatique et surtout chinoise a fait faire un bond de 8,2 % aux exportations totales, suscitant une augmentation de la production estimée à 4 %.

40. Les scieries nord-américaines ont dû faire face à une consommation inégale et à l'atonie des mises en chantier. Les tensions sur les coûts ont continué d'empêcher les scieries de se doter de capacités supplémentaires et les annonces de réduction des capacités n'ont pas cessé de se succéder sur le marché. Une évolution très positive a été l'explosion de la demande chinoise qui a permis aux producteurs de la côte ouest de bénéficier de commandes importantes et souvent de prix favorables.

C. Marchés des sciages feuillus: le début d'une reprise hésitante

41. L'industrie des sciages feuillus s'est engagée timidement sur le chemin de la reprise en 2010, la production globale dans l'ensemble de la région de la CEE ayant augmenté de 3,3 % pour atteindre 33,2 millions de mètres cubes. Toutefois, la production reste entravée par la disparition permanente de capacités de production et la faiblesse des prélèvements. Au cours de la dernière décennie, l'extraction des importantes ressources des États-Unis a accusé un recul constant par suite du fléchissement des niveaux de consommation intérieure et de la réduction considérable du nombre d'entreprises d'abattage.

42. Après plusieurs années chaotiques, l'offre et la demande de sciages feuillus dans la région de la CEE ont atteint aujourd'hui un équilibre satisfaisant à des niveaux relativement

bas et les prix sont plus stables. À l'échelle de la région, la consommation de sciages feuillus en 2010 a augmenté de 0,7 % pour atteindre 31,7 millions de mètres cubes, parallèlement à la lente amélioration de l'économie dans son ensemble. Les hausses de la consommation dans le nord de l'Europe, en Europe centrale et en Turquie ont été contrebalancées par la stagnation ou le recul de la consommation dans le sud de l'Europe, en Amérique du Nord et au sein de la CEI. Les exportations de sciages feuillus de toutes les sous-régions de la CEE à destination de la Chine ont aussi marqué une progression.

43. La mondialisation du marché du meuble, jointe à la faiblesse des secteurs de la construction et du logement, a entraîné une baisse de la demande de sciages pour les produits d'apparence dans la région de la CEE, mais une progression des exportations de ces bois vers d'autres marchés, en particulier vers la Chine. Les feuillus tropicaux ont continué de perdre des parts de marché au profit des feuillus des zones tempérées faute d'offre disponible suffisante et en raison de la mise au point de nouveaux produits innovants pour les utilisations extérieures, dérivés des feuillus de zones tempérées. La position dominante du chêne sur le marché européen a continué de se renforcer.

D. Marchés des panneaux: les conditions des échanges restent difficiles

44. La consommation de panneaux dérivés du bois en Amérique du Nord, qui avait chuté en 2009 par suite du quasi-effondrement du marché de l'immobilier résidentiel aux États-Unis, s'est légèrement redressée en 2010. Cependant, cette tendance résultait davantage de la hausse des exportations que d'un rebond de la demande intérieure. Comme un redémarrage significatif des mises en chantier aux États-Unis ne semble pas se dessiner dans l'immédiat, le principal débouché commercial des panneaux structuraux, à savoir la consommation intérieure, va probablement se contracter à nouveau en 2011. Absolument, rien ne laisse présager une réouverture de quelque ampleur des nombreuses usines dont la fermeture avait été signalée l'année dernière dans la *Revue*. Comme les fabricants nord-américains de panneaux structuraux recherchent de plus en plus des débouchés à l'étranger, la production globale de panneaux structuraux dans la région devrait légèrement augmenter en 2011. Tant que l'économie américaine continue de se redresser, la demande de panneaux non structuraux devrait augmenter régulièrement tout au long de 2011 et 2012, en particulier dans les créneaux des meubles, des placards et des moulures de l'industrie.

45. En Europe, le tableau est plus encourageant. Fin décembre 2010, la capacité de production avait augmenté de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Une question qui s'est fait jour au cours de 2010 et de 2011 a trait à l'impact des aides accordées aux producteurs d'électricité qui adoptent la biomasse. Elle semble se poser avec une acuité particulière, au Royaume-Uni, où les scieries et les producteurs de panneaux ont uni leurs efforts pour lancer une campagne de promotion du bois («Make Wood Work») en vue d'alerter l'opinion sur les craintes que suscitent les futurs approvisionnements de cette matière première.

46. On réalise actuellement dans le secteur des panneaux de nouveaux investissements dont la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine sont les principales bénéficiaires. Le secteur des panneaux dérivés du bois restera probablement confronté à des conditions difficiles tant que la relance du secteur de la construction ne sera pas plus ample.

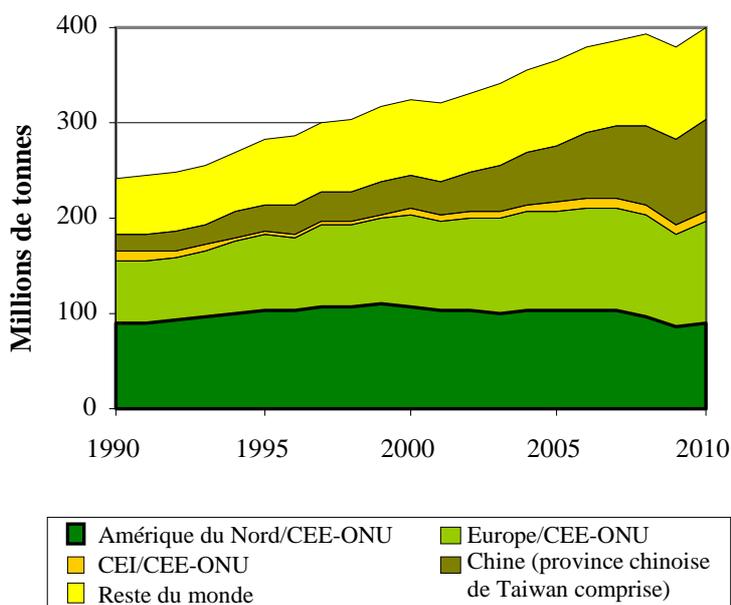
E. Marchés du papier, du carton et de la pâte de bois: le dynamisme semble revenir

47. Les marchés de la pâte de bois, du papier et du carton ont commencé à rebondir globalement peu après la crise financière mondiale de 2008-2010, la conjoncture

s'améliorant en 2010 et début 2011 du fait du redressement de la consommation et des prix de la plupart des produits à base de pâte de bois, de papier et de carton. La production européenne et nord-américaine a rebondi en 2010, mais elle reste au-dessous des niveaux de production atteints avant la crise. Dans la Fédération de Russie, elle est presque totalement revenue aux niveaux atteints avant la crise financière mondiale, bien que la production russe ne représente toujours que 4 % de la production mondiale. Toutefois, la croissance mondiale de la production de papier et de carton se déplace depuis une dizaine d'années de la région de la CEE vers d'autres régions du monde, plus particulièrement l'Asie, et surtout la Chine (graphique 3).

Graphique 3

Production de papier et de carton dans les régions de la CEE, en Chine et dans le reste du monde, 1990-2010



Sources: CEE-ONU/FAO, China Paper Association, 2010.

Note: Les données fournies pour le reste du monde en 2010 sont préliminaires.

48. Les stratégies de commercialisation ont changé lorsque les producteurs de pâte de bois et de papier de la région de la CEE ont été confrontés au double problème d'une croissance limitée, ou d'un repli de la consommation européenne et nord-américaine, et d'une intensification de la concurrence mondiale. On voit bien quelle stratégie ils suivent en privilégiant de plus en plus la recherche des moyens qui permettront à l'industrie de devenir plus efficiente et plus rentable et de contribuer, du même coup, encore plus à l'économie verte.

49. Le caractère écologique et la durabilité du papier et du carton, qui en font des ressources renouvelables et des produits recyclables, ont contribué à assurer le succès des initiatives du secteur en faveur de la durabilité et le développement d'une relation symbiotique entre le marché de la pâte de bois et du papier et l'économie verte. L'industrie de la pâte de bois et du papier explore de nouvelles filières pour rendre l'économie plus verte, comme le bioraffinage intégré qui produit des biocombustibles et des produits chimiques dérivés du bois ou le développement de la nanocellulose cristalline. Les différentes industries doivent nouer des partenariats plus étroits pour

développer pleinement des filières vertes, qui réunissent par exemple le secteur forestier et les secteurs énergétique, chimique, textile, alimentaire et agricole.

F. Marchés de la dendroénergie: la croissance s'accélère

50. La demande de matière première bois pour la production d'énergie renouvelable a favorisé l'apparition d'un véritable marché mondial. Ainsi, la société APX-ENDEX et le port de Rotterdam ont uni leurs efforts pour créer un marché d'échange de contrats d'approvisionnement en bois-énergie où s'effectuent les échanges internationaux. Des investissements importants dans la capacité de production de granulés de bois industriels en Amérique du Nord et dans la Fédération de Russie ont été réalisés car on s'attend à une croissance continue de la demande. Dans la foulée, des investissements dans la production de matière première pour la dendroénergie pourraient être réalisés ailleurs dans le monde. Néanmoins, la demande reste tributaire des engagements des autorités publiques sous la forme d'objectifs d'utilisation d'énergie renouvelable ou d'un soutien financier à la production et à la consommation d'énergie, entre autres moyens d'action.

51. L'UE reste le plus gros consommateur de dendroénergie, du fait de son engagement ambitieux en faveur de l'énergie renouvelable et de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les marchés internationaux de la dendroénergie sont dominés par les granulés industriels, tandis que les marchés régionaux et locaux exploitent les copeaux et les coproduits du secteur forestier. Dans les années à venir, des initiatives publiques devraient continuer de promouvoir l'utilisation de matières ligneuses pour produire des combustibles liquides pour les véhicules à moteur, afin de réduire la dépendance du secteur des transports à l'égard des combustibles fossiles. Au cours des deux prochaines années, la viabilité de l'utilisation de la dendroénergie sera réexaminée, en évaluant les niveaux nets d'émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'impact des prélèvements de biomasse ligneuse sur les ressources forestières. Les politiques publiques en matière de dendroénergie pourraient être revues à la lumière des résultats des évaluations de viabilité, ainsi que des effets que ces politiques ont sur les marchés d'autres produits ligneux.

52. En Europe, il est généralement admis que l'utilisation du bois pour produire de l'énergie est sans effet net sur les émissions de carbone, étant donné que la quantité de CO₂ libérée pendant le processus sera rapidement réabsorbée par la croissance des arbres sans ajout net de CO₂ dans l'atmosphère. Toutefois, ce postulat ne semble pas accepté par tous. Aux États-Unis, l'Agence pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) s'apprête à procéder à une évaluation exhaustive des émissions de gaz à effet de serre provenant de différentes sources de biomasse et des technologies de production d'énergie, après quoi elle décidera si des permis d'émission de CO₂ sont nécessaires dans la production d'énergie à partir de la biomasse.

53. Certains groupes de défense de l'environnement s'interrogent également au sujet de l'utilisation du bois, concernant principalement son utilisation pour la production d'électricité sans récupération de chaleur.

G. Marchés des produits forestiers certifiés

54. En mai 2011, la superficie des forêts certifiées à l'échelle mondiale était de 375 millions d'hectares, en progression de 7 % par rapport à mai 2010. L'extension récente des forêts certifiées est intervenue presque intégralement dans la Fédération de Russie et en Amérique du Nord. Près de 90 % des forêts certifiées sont situées dans l'hémisphère Nord, ce qui ne cadre pas tout à fait avec l'objectif initial de la certification dont les forêts tropicales devaient être les principales bénéficiaires. Actuellement, moins de 2 % des forêts

tropicales sont certifiées, alors que ce pourcentage est proche de 33 % pour les forêts d'Amérique du Nord et de plus de 50 % pour les forêts d'Europe occidentale.

55. On a enregistré une augmentation de 20 % du nombre de certificats de traçabilité délivrés dans le monde en 2010; leur nombre est désormais proche de 30 000 et il a été multiplié par six depuis 2005. Nonobstant, le volume des échanges mondiaux de produits ligneux qu'il représente est négligeable. Alors que les consommateurs sont apparemment davantage sensibilisés à la question de la certification, il semble que les producteurs de bois certifiés, ne bénéficient pas de prix supérieurs pour leurs produits par rapport aux produits non certifiés et que, par conséquent, la certification alourdit les coûts pour ces derniers.

56. Toutefois, l'élaboration de codes pour la construction écologique dans l'ensemble de la région de la CEE et au-delà, qui privilégie l'utilisation de matériaux produits de façon durable et ayant une empreinte carbone réduite, pourrait jouer en faveur des produits ligneux et encourager la certification et le contrôle de la traçabilité.

H. Marchés du carbone

57. Les négociations conduites sous l'égide de l'ONU se sont poursuivies en 2010-2011 en vue de la conclusion d'un accord international sur la lutte contre les changements climatiques, pour élaborer un texte qui remplace le Protocole de Kyoto et convenir des modalités de fonctionnement du mécanisme REDD+. Les négociations sur les règles régissant le secteur UTCATF dans le cadre du Protocole de Kyoto, ainsi que les prescriptions mesurables, notifiables et vérifiables du mécanisme REDD+ sont cruciales pour engager le secteur forestier sur la voie de l'atténuation des effets des changements climatiques.

58. L'industrie européenne des pâtes et papiers doit se préparer à la mise aux enchères des quotas de l'Union européenne et à l'obligation de respecter pour ces émissions des plafonds calés sur des valeurs de référence lorsque le système communautaire d'échange de quotas d'émissions entrera dans sa phase III, à compter de 2013.

59. Jusqu'à présent, l'impact des marchés du carbone sur la contribution du secteur forestier à l'économie verte a été faible. C'est sur le marché volontaire du carbone que les projets relatifs au carbone des forêts se sont le plus développés, quoique sur une petite échelle. La plus large prise en compte des réductions des émissions imputables aux forêts, vivement souhaitée par les acheteurs effectuant des achats pour mise en conformité, devrait être accueillie de manière positive. La principale possibilité viendrait de l'acceptation par le système communautaire d'échange des droits d'émissions des projets de déboisement/reboisement, qui ne sont pas pris en compte actuellement.

60. Entre juin 2010 et juin 2011, 30 nouveaux projets de déboisement/reboisement au titre du mécanisme de développement propre ont été examinés ou enregistrés, avec un potentiel d'atténuation de 654 000 tonnes d'équivalent CO₂ à partir d'une superficie totale de 73 000 hectares. Actuellement, quatre projets d'application conjointe concernant la production d'énergie à partir de résidus de bois et l'utilisation de la biomasse sont en cours dans des usines de pâtes et papiers de la Fédération de Russie, et plusieurs projets d'adaptation et de cogénération utilisant la biomasse sont menés en Europe orientale.

I. Marchés des produits bois à valeur ajoutée

61. La production mondiale de meubles a été estimée à 376 milliards de dollars en 2009, tandis que les échanges mondiaux se sont élevés à 92 milliards de dollars après une forte contraction de 20 % en 2009. Les États-Unis ont été de loin le plus gros importateur de

meubles, la valeur totale de leurs importations ayant atteint 10,7 milliards de dollars. Le marché a connu une baisse de 26,4 % des importations de meubles en 2009; sur deux ans, le recul a été de 34,9 % par rapport à 2007. D'après les chiffres les plus récents datant de février 2010, les commandes de meubles aux États-Unis auraient augmenté de 13 % par rapport à 2009.

62. L'érosion rapide du marché des importations d'ouvrages de menuiserie et de charpente s'est poursuivie, la valeur des importations dans les cinq pays les plus gros consommateurs ayant baissé de 20 % (1 milliard de dollars) en 2009. Le recul des importations de bois profilés a également été de 20 %: les importations françaises et britanniques ont baissé de 30 %, les importations américaines de 25 % et les importations allemandes de 20 %. Une reprise de la construction de logements pourrait inverser cette tendance car il semble probable que tout accroissement de la demande sera satisfait par les importations et non par la production intérieure. Les effets du ralentissement dans la construction ont été tangibles. Les pays exportateurs, principalement en Asie, ont perdu des milliers d'emplois en raison de la fermeture de centaines d'unités de production.

63. Les produits bois usinés permettent au secteur des produits forestiers d'affronter la concurrence sur les marchés traditionnellement dominés par le béton et l'acier. De nouveaux produits et procédés sont actuellement développés afin d'utiliser de manière efficace des grumes de petit diamètre afin de produire des matériaux structuraux et décoratifs. Ces innovations permettent au bois de préserver et d'étendre sa part de marché, d'autant que désormais les architectes et les prescripteurs reconnaissent de plus en plus que le bois est une ressource renouvelable qui peut être facilement recyclée.

J. Marchés des bois tropicaux

64. Les échanges de produits primaires en bois tropicaux ont continué d'être affectés par le ralentissement sur les marchés mondiaux, bien que l'on ait observé des signes de reprise en 2010. On a observé une contraction des marchés traditionnels des produits en bois tropicaux, à savoir l'UE, les États-Unis et le Japon, où les marchés du logement et de la construction restent déprimés: la Chine et l'Inde ont renforcé leur position dominante, les importations de grumes tropicales de la Chine ayant retrouvé leur niveau d'avant la crise en 2010, à la suite de la reprise du secteur du logement chinois et du redressement de la demande chinoise d'exportations de produits secondaires transformés.

65. Les importations de sciages tropicaux (principal produit primaire en bois tropical importé) dans l'Union européenne devaient rester à un faible niveau en 2010, étant donné que dans de nombreux pays membres de l'UE les gouvernements imposent des mesures d'austérité, que le secteur de la construction est atone et que les importateurs persistent à maintenir les stocks à un niveau faible. On observe des signes manifestes de contraction de la part de marché des sciages tropicaux dans les secteurs des menuiseries extérieures et de l'ameublement, étant donné que les sciages tropicaux sont très concurrencés par les produits ligneux modifiés, dérivés de feuillus des zones tempérées.

K. Développement du marché chinois

66. La Chine est le principal pays extérieur à la région de la CEE qui exerce une influence sur les marchés de la région. Elle est son principal partenaire commercial: ses importations de matières premières intéressent les exportateurs de la région, tandis que ses exportations concurrencent de plus en plus rudement les usines de transformation et de fabrication de produits ligneux de la région de la CEE. En ce qui concerne les meubles en bois et les contreplaqués, des différends commerciaux opposent les deux parties, car les

producteurs basés dans la CEE font valoir que les aides versées en Chine sont à l'origine d'une concurrence déloyale.

67. L'expansion du secteur des produits forestiers chinois au cours des dix dernières années a été remarquable. En 2005, la Chine a supplanté l'Italie, devenant le principal producteur mondial de meubles. En l'espace de seulement dix ans, la Chine a plus que doublé sa production de papier, de pâte et de carton, qui représente désormais près de 25 % de la production mondiale. Elle est aussi aujourd'hui le principal producteur de panneaux dérivés du bois, dont la production a doublé en seulement quatre ans.
